



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 24 octobre 2012
N° CERTA-2012-AVI-600

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans F5 FirePass

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-600>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-600
Titre	Vulnérabilité dans F5 FirePass
Date de la première version	24 octobre 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité F5 du 11 juin 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

- F5 FirePass de la version 6.0.0 à la version 6.1.0
- F5 FirePass version 7.0.0

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *F5 FirePass*. Elle permet à un attaquant d'injecter du code SQL dans le contrôleur de *F5 FirePass*, ce qui provoque une atteinte à la confidentialité des données.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité F5 sol13656 du 11 juin 2012 :
<http://support.f5.com/kb/en-us/solutions/public/13000/600/sol13656.html>

Gestion détaillée du document

24 octobre 2012 version initiale.